



Ce jour, les organisations syndicales FSU, FO et UNSA-Education étaient présentes au CHSCT Départemental. **Nos organisations ont dénoncé l'incapacité de fournir aux personnels une protection minimale. Nous avons exigé que, pour les personnels de l'EN dits volontaires qui assument l'accueil d'enfants, et pour tous les personnels lors du déconfinement, l'administration s'assure qu'il y ait du matériel à disposition et en quantité suffisante (masques, gel hydro-alcoolique, gants, savon, ...), qu'un dépistage systématique soit prévu, c'est une préconisation de l'OMS, avant toute reprise. Les agents administratifs de l'Education Nationale doivent bénéficier des mêmes prises en charge, le Ministre met en avant la continuité pédagogique, qui ne saurait exister sans continuité administrative. L'absence de ce dépistage et ou du matériel entraînerait de fait le retrait de l'agent.** Nous avons demandé qu'un nettoyage et la désinfection des locaux soient réalisés quotidiennement par du personnel lui-même bénéficiant des mêmes moyens de protection.

En effet, comment faire respecter des mesures barrières à des enfants de maternelle et élémentaires ? Ensuite, qu'en sera-t-il des Accompagnant.e.s d'Élèves en Situation de Handicap ? Ces personnels précaires, qui accompagnent des enfants individuellement en étant à leurs côtés toute la journée (lavage de main, besoin de contact, reformulation de consignes à proximité de lui, prise de notes, gestions de crise pour les élèves ayant des troubles du comportement).

Enfin, nous avons vu localement, l'incapacité de l'Education Nationale à répondre à la situation sanitaire de l'Ecole de Lapalisse, qui était un pôle d'accueil des enfants de soignants. Cette école a vu un cas d'accueil d'un enfant dont les parents ont été déclarés positifs au COVID 19. Ainsi d'autres enfants, des adultes ont eux aussi été au contact régulièrement de cet enfant positif au COVID 19 et des autres enfants accueillis.

Quand la mairie, employeur, du personnel communal a eu connaissance de cela, elle elle a cherché à proposer des tests à ses agents territoriaux **et des mesures d'éloignement.** Par contre l'Education Nationale a été incapable de répondre à ses personnels en ne proposant pas de tests, en laissant les enseignants prévenir eux-mêmes les autres personnes ayant pu être en contact avec le virus. **Nous nous étonnons et regrettons le départ de Madame la DASEN pendant que nous abordions cette situation locale grave.**

Cette situation locale, pourtant dans un département faiblement touché par le COVID 19, nous montre l'incapacité de l'administration à répondre à la réouverture des établissements le 11 mai. L'école ne serait être une garderie pour faire tourner l'économie, n'en déplaie au MEDEF qui soutient et applaudit cette reprise, alors que dans de nombreuses entreprises les mesures de sécurité ne sont pas mises en place.

Pour toutes ces raisons, nous organisations syndicales représentatives des personnels de l'Allier, refusons que les personnels, les élèves et leurs familles courent des risques et reprennent le chemin de l'école le 11 mai.